

RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Les menus sont réalisés par l'équipe de la cuisine centrale de Naintré avec une majorité de produits frais et de saison de producteurs locaux (Ouzilly, châtelierault, Dissay...).

Les menus sont élaborés suivant un plan alimentaire validé par une diététicienne de manière à respecter l'équilibre alimentaire des repas. Retrouvez les menus sur le site de la ville.

		Nouveaux tarifs à partir de janvier 2020 (votés au Conseil municipal du 12.12.2019)		
Quotients Familiaux CAF (QF)	Tarif du repas	Forfait mensuel *	Repas fourni par les parents en raison d'un PAI	
			Tarif du repas	Forfait mensuel*
ENFANTS DE NAINTRÉ				
QF1 ≤ 300€	1,07 €	14,06 €	0,27 €	3,52 €
301€ ≤ QF2 ≤ 600€	2,34 €	30,75 €	0,59 €	7,69 €
601€ ≤ QF3 ≤ 950€	3,36 €	44,16 €	0,84 €	11,04 €
951€ ≤ QF4 ≤ 1300€	3,67 €	48,23 €	0,92 €	12,06 €
1301€ ≤ QF5 ≤ 1600€	3,97 €	52,17 €	0,99 €	13,04 €
QF6 > 1600€	4,08 €	53,62 €	1,02 €	13,40 €
A partir du 3 ^{ème} enfant scolarisé dans une école primaire de Naintré	-50%	-50%	- 50%	-50%
ENFANTS HORS-COMMUNE				
QF ≤ 700€	3,36 €	44,16 €	0,84 €	11,04 €
QF > 700€	4,08 €	53,62 €	1,02 €	13,40 €

* Nouveaux tarifs appliqués à partir de janvier 2020 pour ceux qui y ont adhéré avant le 15 janvier 2020.

Ce forfait mensuel est calculé à partir des 83 repas restants entre le 6 janvier et le 3 juillet 2020, multiplié par le tarif du repas en fonction du quotient, divisé par 6 mois.

Ensuite, 5% sont déduits de ce montant.

A noter :

En cas de grève ou d'intempérie, la collectivité remboursera les repas non assurés sur la facture de juin.

En cas d'absence justifiée de plus de 2 jours, les repas à partir du 3^{ème} jour sont remboursés sur la facture de juin également.

Attention, sans justificatif, pas de remboursement.

Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez indiquer votre numéro d'allocataire CAF ou MSA sur le bulletin d'inscription.

Les personnes n'ayant pas de numéro d'allocataire devront fournir leur feuille d'imposition et leurs 3 derniers bulletins de salaire.

